

Une interview exclusive de M. Jean-Philippe Lecat

« L'année du Patrimoine est l'affaire de tous les Français »

Un milliard de crédits

(De notre rédaction parisienne)

Le Patrimoine est une création continue. L'année du Patrimoine ne doit pas être réservée aux amoureux des vieilles pierres et aux conservateurs des musées, a déclaré M. Jean-Philippe Lecat dans une interview à « Midi Libre ».

Responsable du lancement et du déroulement de l'année du Patrimoine, le ministre de la Culture et de la Communication en a donné une définition très dynamique et vivante. C'est, dit-il, l'affaire de tous les Français, qui doivent retrouver le goût et le respect de leurs richesses, des plus élémentaires comme les places de villages aux plus sophistiquées comme les cathédrales et les châteaux.

C'est pourquoi, d'ailleurs, l'année du Patrimoine est aussi et surtout l'affaire des régions plus que celle du ministère.

L'heure n'est pas encore au bilan. Pourtant, M. Lecat a laissé entendre que cette année du Patrimoine serait un énorme succès : *C'est, ironise-t-il, certainement l'un des seuls thèmes, si ce n'est le seul actuellement, qui crée massivement un consensus entre tous les Français (plus de 85 % selon nos petits sondages). Ils ont compris que le Patrimoine est une chose sérieuse, et qu'aucune arrière-pensée politique, aucune manipulation ne se cache derrière cette vaste campagne en sa faveur.*

Le sens des responsabilités

1980 sera donc en France l'année du Patrimoine. Pourquoi avoir décidé une telle action ? Quelle est la philosophie générale de cette vaste campagne ?

La philosophie générale de cette année est de donner aux Français le sens de leurs responsabilités vis-à-vis du patrimoine. Je suis convaincu que les Français aiment leur patrimoine souhaitent qu'il soit préservé mais peut-être n'ont-ils pas encore conscience qu'il doit être préservé par une volonté collective. Autre point important de cette campagne : l'action de conservation du patrimoine est une action continue. La conservation du patrimoine n'est absolument pas quelque chose qui peut se faire sur une année. Nous avons des opérations à long terme : une loi programme sur les musées a été votée, il existe aussi un programme spécial du plan pour la sauvegarde des monuments historiques. Je prépare une loi sur les bibliothèques etc...

Par contre, ce qui doit effectivement se faire pendant cette année c'est sensibiliser les Français à la richesse et à la diversité de leur patrimoine. L'Etat seul, les municipalités seules ne pourront jamais préserver le patrimoine c'est non seulement les monuments les plus importants, mais aussi des édifices beaucoup plus petits, le cadre de vie, et dans votre région le Languedoc-Roussillon, les places de village avec les arbres.. Si il n'y a pas un goût et un respect pour ce patrimoine chez tous les Français, rien ne résistera. On fera ce qu'on a déjà trop fait, on saccagera tout, les sites, les arbres, on enlèvera les fontaines... Et ça, les Français doivent en prendre conscience car on ne peut placer un gendarme ou un conservateur de musée derrière chaque chose qui mérite d'être respectée !

DO66 EO7

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai voltaire, 75340 Paris Cedex 07
Téléphone: 261.50.10 poste 493

MIDI - LIBRE

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE

30 jan 1980

Conservation et création

Vous avez dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas avoir une conception passéeiste du patrimoine, mais une approche dynamique englobant non seulement la protection et la sauvegarde de nos richesses, mais s'orientant aussi vers la création. Comment concevez-vous cette dualité ?

C'est une erreur d'opposer le patrimoine à la création. En fait au XIII^e siècle, quand on construisait une cathédrale, on ne construisait pas quelque chose qui était destiné à être du patrimoine, on construisait une église moderne en faisant appel à des sculpteurs et des architectes modernes, contemporains, qui faisaient quelque chose de nouveau. Depuis une cinquantaine d'années on a peur de la création, du moderne. C'est une grave erreur. Dans l'histoire de l'humanité depuis 15.000 ans on ne fait que des choses modernes. Dès lors, quand on mène une

action en faveur du Patrimoine, en même temps on doit mener une action pour intégrer dans ce patrimoine la création nouvelle. C'est important, nous devons transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu, mais en plus y ajouter quelque chose. Le Patrimoine est une création continue et n'est pas réservée aux amoureux des vieilles pierres et aux conservateurs de musée !

L'Année du patrimoine doit être plus qu'un feu d'artifices, et certaines opérations auront un effet au-delà de 1980. La véritable ambition de cette Année du patrimoine semble être de créer une dynamique, de provoquer une sorte de prise de conscience générale devant déboucher sur des projets à long terme. Le rôle du ministère ne serait-il alors que celui d'un catalyseur et non d'un soutien financier ?

Nous souhaitons en effet, jouer un rôle de catalyseur.

Voici un exemple de ce que nous pouvons susciter : le Premier ministre vient de décider de rendre systématique la réutilisation des monuments historiques. Une administration, un service public, une municipalité qui a besoin de faire une bibliothèque, un centre culturel, avant de se lancer dans une construction nouvelle, devra obligatoirement examiner avec le ministère de la Culture, s'il n'existe pas dans la ville un monument historique disponible pour accueillir cette nouvelle activité.

Ce type d'action est capital pour la sauvegarde du patrimoine et du cadre de vie des français, et se développera je l'espère, à l'avenir dans toute la France.

Et les crédits ?

Les crédits du ministère de la Culture et de la Communication pour la sauvegarde du patrimoine sont pour 80 de 1 milliard de francs, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année dernière. C'est énorme. En plus, nous avons des crédits spéciaux dans le cadre de l'année du patrimoine, destinés à aider des opérations ponctuelles. Ils seront répartis par régions sous forme de subventions.

Vous incluez dans le patrimoine le cinéma. Diverses opérations, comme une exposition Méliès, sont déjà programmées. Ne pensez-vous pas que dans ce domaine il serait souhaitable d'aller plus loin et de préparer des actions qui permettraient de faire connaître au public les premiers chefs d'œuvre

cinématographiques français. Je pense notamment aux films des plus grands cinéastes de l'Ecole comique française (Onésim, Linder, Prince Riga-din).

Il va de soi que le cinéma aura sa place dans la célébration de l'année du patrimoine. Il est nécessaire de révéler au grand public les mesures prises pour sauvegarder le patrimoine filmique et lui remettre en mémoire les grandes œuvres du répertoire tout particulièrement celles des origines du cinéma.

Cette année sera par exemple celle de la réouverture du musée du cinéma, l'un des plus beaux du monde, qui se tient dans les sous-sols du Palais de Chaillot et qui est fermé depuis son inauguration. J'insiste surtout sur les actions permanentes de restauration menées par le service des archives du film du centre national de la cinématographie, au moyen de crédits ouverts dans le budget de notre ministère. Actuellement 500.000 bobines sont déposées (soit 50.000 titres, dont certains sont uniques au monde). Ces films sur support de nitrate seront restaurés et transposés sur support de sécurité permettant leur large diffusion. C'est dans ce cadre qu'à la faveur de l'année du patrimoine une très grande opération de sauvetage de la totalité des films de Max Linder est en cours. Dès lors ils pourront être présentés à la télévision, c'est acquis.

Pouvez-vous nous donner des éléments sur l'année du Patrimoine en Languedoc-Roussillon, puisque vous avez voulu décentraliser au maximum cette opération et lui donner une dimension régionale importante.

Plutôt que de vous énumérer les opérations en Languedoc-Roussillon, je tiens à vous préciser qu'aucune des actions prévues n'émane du ministère. Toutes ont été décidées et élaborées sur place en Languedoc-Roussillon par des personnes vivants dans la région et la connaissant bien. Au ministère nous n'avons fait qu'un travail de coordination et d'octroi de subventions.
Propos recueillis par
Catherine LELIEVRE